

Règlement de différends

Devant une poursuite aux enjeux déterminants ou les écueils périlleux d'une contestation de fusion, la défaite n'est pas envisageable. Nous rassemblons l'équipe qu'il vous faut pour définir la bonne stratégie, répliquer et remporter la bataille — devant les tribunaux ou derrière des portes closes — afin que vous puissiez reprendre le gouvernail et poursuivre vos objectifs à long terme.

Nous savons bien à quoi vous vous mesurez et nous traitons vos affaires avec le même sérieux que vous le faites. Forts de notre expérience, de notre recul et d'un tableau de victoires réputé, nous assemblons une équipe d'experts capables de relever le défi qui vous attend, quel qu'il soit. Nous travaillons de façon harmonieuse avec nos clients et, lorsque la situation l'exige, avec des conseillers juridiques d'autres régions du Canada et du monde.

Nous amenons régulièrement des causes devant des tribunaux de première instance et d'appel au Canada, dont des Cours d'appel provinciales et la Cour suprême du Canada. Quels que soient le secteur, l'industrie ou le territoire, nous obtenons gain de cause pour nos clients, devant les tribunaux judiciaires et administratifs et les formations d'arbitrage au Canada et à l'étranger. Nos avocats plaidants ont fait leurs preuves et n'ont qu'un but en tête : votre réussite.

Arbitrage et médiation

« Ils sont bien préparés, maîtrisent le mandat et connaissent le dossier et le droit. Ce sont des plaidants de premier ordre qui font toujours un excellent travail. »

Commentateur de marché – *Chambers Canada 2019*

Lorsque vos intérêts commerciaux — au Canada ou à l'étranger — font l'objet d'un différend exigeant des procédures d'arbitrage ou de médiation, nos avocats travaillent étroitement avec vous afin d'établir la meilleure stratégie. Nous agissons avec célérité, créativité et efficience, de manière à minimiser les frais et les désagréments, et à trouver une solution qui vous conviendra.

Forts de notre vaste expérience en matière de règlement extrajudiciaire des différends, nous déployons les stratégies qu'il vous faut dans le cadre d'une médiation, que celle-ci soit volontaire ou ordonnées par un tribunal. Nous agissons aussi régulièrement comme conseillers juridiques dans le cadre d'arbitrages d'envergure nationale ou internationale variés, notamment devant la CCI, l'AAA et la LCIA.

Actions collectives

« C'est un cabinet de premier plan. Ils font preuve d'un excellent jugement – plus qu'excellent. Ils sont pointilleux dans leurs recherches sur toutes les questions afin de présenter les arguments de la manière la plus convaincante possible. »

Commentateur de marché – *Chambers Canada 2021*

Lorsqu'une entreprise fait l'objet d'une action collective, le risque à long terme pour sa réputation et sa rentabilité peut s'avérer important. Il devient alors essentiel de trouver l'équipe qui saura se montrer à la hauteur du défi. Forte d'une expérience étendue dans ce domaine, au Canada et sur la scène internationale, et d'une feuille de route impressionnante en matière de victoires, notre équipe décortique les dossiers les plus complexes avec précision, diligence et intrépidité, y compris lors de procès en première instance et en appel. Notre engagement à obtenir le meilleur résultat possible ne souffre aucun compromis.

DAVIES

C'est pourquoi des organisations aux prises avec les plus complexes et les plus importantes actions collectives au Canada — comme LinkedIn et Morgan Stanley Canada — ont choisi de travailler avec nous. Notre vaste expérience dans la contestation d'actions collectives — dans les domaines de la concurrence, des valeurs mobilières et de la responsabilité du fait des produits — vous procure l'avantage requis pour l'emporter, aller de l'avant et réaliser vos objectifs à long terme.

Litige commercial

« Ils sont exceptionnellement compétents, diligents, pratiques, pragmatiques et constructifs dans leur façon d'aborder les choses. Ce sont des professionnels juridiques du plus haut niveau. »

Client – *Chambers Canada 2021*

Les litiges complexes en droit commercial font partie des affaires. Qu'ils soient très médiatisés ou confidentiels, ils mobilisent temps, argent et énergie, en plus de menacer la qualité des relations et des réputations. Notre équipe adopte une approche minutieuse pour comprendre vos priorités, évaluer toutes les options à votre disposition et déployer une stratégie gagnante pour vous.

Que ce soit au moyen d'une entente négociée ou devant les tribunaux, nous traitons chaque dossier avec précision et célérité. Lorsqu'un conflit s'envenime, nous défendons vos intérêts bec et ongles. Quelle que soit la nature du différend commercial qui vous occupe — contractuelle, environnementale, immobilière —, nous gardons l'œil fixé sur vos objectifs. C'est pourquoi un grand nombre de sociétés canadiennes et étrangères, parmi les plus importantes et les plus complexes, restent fidèles à notre équipe de litige. Votre succès demeure toujours notre but premier.

Litige en droit de la concurrence

« Ils sont en mesure d'établir un juste équilibre entre expertise juridique et sens des affaires. Ils travaillent dans un esprit de collaboration et apportent au client le meilleur de leurs compétences. »

Client – *Chambers Canada 2021*

Les différends importants en droit de la concurrence sont par définition techniques, complexes et souvent intenses. Ils peuvent vous conduire devant le Tribunal de la concurrence ou les tribunaux judiciaires, en matière civile ou pénale. Nous travaillons étroitement avec vous pour définir une stratégie, minimiser le risque et gérer et contester le différend. Qu'ils parviennent à une entente à l'amiable ou obtiennent un jugement devant les tribunaux, nos avocats défendront votre cause sans fléchir pour vous permettre d'obtenir un résultat satisfaisant.

Quand vous devez réagir à une contestation de fusion, à un différend en matière de fixation de prix, de truquage d'offres, de publicité trompeuse ou d'abus de position dominante, notre équipe travaille étroitement avec vous pour défendre vos intérêts. Nous avons agi comme conseillers juridiques dans de nombreux litiges portés devant le Bureau de la concurrence ou institués en son nom. Notre vaste expérience dans la défense d'organisations de divers secteurs — Mars, Bureau en gros et Google par exemple — relativement à des questions pointues s'enrichit de l'expertise de notre équipe unique en droit de la concurrence, que dirige un ancien commissaire de la concurrence. Nous apportons un éclairage précieux sur les mesures d'application de la loi prises par le Bureau de la concurrence au Canada, de même que par d'autres organismes de réglementation à l'étranger.

Droit public

Lorsque survient un différend relevant du droit public, il vous faut un allié solide qui comprend

intimement l'appareil gouvernemental et représente vos intérêts avec ingéniosité et aplomb. Nous sommes cet allié.

Compagnies, sociétés d'État, organismes gouvernementaux, associations professionnelles, municipalités et établissements d'enseignement postsecondaire : nos clients, issus du secteur public comme du secteur privé, font appel à notre équipe pour dénouer les cadres réglementaires les plus complexes et élaborer des stratégies permettant de résoudre les conflits les plus épineux.

Nous puisons dans notre connaissance approfondie des rapports public-privé pour intervenir dans un large éventail de dossiers allant de la défense de poursuites introduites en vertu de la réglementation provinciale et fédérale, à la contestation de décisions émanant du législateur ou du gouvernement, notamment pour des motifs constitutionnels, en passant par des différends contractuels concernant des sociétés d'État.

Nous possédons une expertise dans un grand nombre de domaines au confluent des secteurs public et privé, dont les produits pharmaceutiques, les soins de santé, l'énergie, l'éducation, les services publics, les jeux et loteries, les boissons alcoolisées, l'aménagement du territoire et les transports. Nous déployons notre maîtrise du droit des sociétés, du droit de l'environnement, du droit du travail, du droit immobilier et des régimes de retraite pour élaborer des solutions intégrées et intégrales.

Quel que soit le contexte – révision judiciaire, audience devant un organisme de réglementation, pourvoi devant la Cour suprême du Canada – et quelle que soit la question, nous faisons équipe avec vous pour atténuer le risque financier, préserver les activités de votre entreprise et protéger vos intérêts du début à la fin.

Litige en valeurs mobilières

Dans un monde de plus en plus complexe, la croissance par les fusions et la mobilisation de capitaux est une saine stratégie d'affaires. Lorsque les opérations tournent mal, les dirigeants peuvent se voir entraîner instantanément dans un litige aux enjeux considérables.

Délits d'initié, actions collectives, prises de contrôle, autant de dossiers susceptibles d'entacher des réputations et de compromettre la rentabilité. Lorsque se présente un défi de cette nature, il est crucial d'avoir à ses côtés un conseiller juridique en litige chevronné parfaitement capable de vous représenter en cour, en première instance et en appel. Notre équipe jouit d'une impressionnante feuille de route, n'a pas froid aux yeux et s'investit totalement dans votre réussite pour vous permettre de poursuivre vos objectifs à long terme.

Notre force repose aussi sur l'expertise réputée de notre groupe de pratique en valeurs mobilières. Nous travaillons en étroite collaboration pour établir une stratégie, préparer le litige et veiller à la résolution des procédures de mise à exécution. Forts d'une solide expérience des procédures devant les commissions de valeurs mobilières au Canada et les tribunaux de toutes instances, nous sommes taillés pour gagner et nous savons comment nous y prendre pour y parvenir.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Les Aliments Maple Leaf Inc.

Représentation de Les Aliments Maple Leaf Inc. et de plusieurs de ses membres de la haute direction actuels et anciens dans le cadre d'un litige complexe en instance devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario contre Grupo Bimbo S.A.B. de C.V. et Boulangerie Canada Bread, Limitée comportant des réclamations de plus de 2,2 milliards de dollars canadiens au total découlant de la vente, en 2014, de Canada Bread à Grupo Bimbo ainsi que des allégations de fixation du prix dans le secteur de la boulangerie au Canada.

StarKist Company et Dongwon Industries Company Limited

Représentation couronnée de succès de StarKist Company et de Dongwon Industries Company Limited dans le cadre d'une action collective introduite en Ontario concernant des allégations de comportement anti-concurrentiel dans le marché du thon en conserve. Davies a obtenu le rejet de la demande d'autorisation présentée à la Cour supérieure de justice de l'Ontario, et la décision a été maintenue par la Cour d'appel de l'Ontario et la Cour suprême du Canada.

Une société ouverte américaine

Représentation d'une société ouverte américaine dans la gestion d'une attaque par logiciel de rançon avec des implications transfrontalières.

British Columbia Civil Liberties Association

Représentation à titre pro bono de la British Columbia Civil Liberties Association, en sa qualité d'intervenante, devant la Cour suprême du Canada dans l'affaire John Howard Society of Saskatchewan v. Saskatchewan (Attorney General), dans le cadre de laquelle est contestée la constitutionnalité de certaines dispositions applicables à l'arbitrage d'infractions disciplinaires qui ont été commises dans des établissements correctionnels de la Saskatchewan.

Client confidentiel

Représentation en défense d'une société ouverte dans le cadre d'une action collective proposée en matière de valeurs mobilières fondée sur des allégations de présentation inexacte des faits contraire à la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) relativement à la conclusion de contrats avec le gouvernement et à l'importation de biens.

DISTINCTIONS

Chambers Global : The World's Leading Lawyers for Business — Règlement de différends (litiges d'envergure internationale et transfrontalière)

Chambers Canada Awards — Cabinet de l'année 2018, Litige

Chambers Canada : Canada's Leading Lawyers for Business

- Règlement de différends : arbitrage
- Règlement de différends : Défense en recours collectifs
- Litige en droit commercial général (cabinet d'avocats classé parmi les plus élevés, soit *Band 1*)
- Litige en droit commercial général : Québec (cabinet d'avocats classé parmi les plus élevés, soit *Band 1*)
- Litige en droit commercial général : Ontario (cabinet d'avocats classé parmi les plus élevés, soit *Band 1*)
- Litige en valeurs mobilières : Ontario

Benchmark Litigation Canada

- Prix du Cabinet de l'année en droit de la concurrence (2017, 2020, 2021, 2024, 2025)
- Prix de la Cause influente de l'année (2017, 2019, 2020, 2023, 2025)

Benchmark Canada: The Definitive Guide to Canada's Leading Litigation Firms & Attorneys — Cabinets des provinces du Québec et de l'Ontario dans le domaine du litige (fortement recommandés)

Prix *Canadian Law Awards* – Équipe de l'année en litige commercial (2023, 2025)

The Legal 500 Canada

- Règlement de différends : Québec (cabinet d'avocats de plus haut niveau, soit *Tier 1*)
- Règlement de différends : Ontario (cabinet d'avocats de plus haut niveau, soit *Tier 1*)

The Canadian Legal Lexpert Directory

- Recours collectifs : Toronto (cabinet le plus fréquemment recommandé)
- Litige – Droit des sociétés et droit commercial : Montréal et Toronto (cabinet le plus fréquemment recommandé)
- Litige – Fiscalité des entreprises : Montréal (cabinet le plus fréquemment recommandé)
- Litige – Valeurs mobilières : Toronto (cabinet le plus fréquemment recommandé)
- Actions collectives : Montréal
- Litige – Fiscalité des entreprises : Toronto (cabinet le plus fréquemment recommandé)
- Litige – Valeurs mobilières : Montréal

The Best Lawyers in Canada — Domaines du règlement extrajudiciaire des différends (cabinet juridique de l'année 2024)

The Best Lawyers in Canada — Juridictions d'appel (cabinet juridique de l'année 2022)

Law360 Canada – Plus importantes décisions d'affaires (2023, 2024)

Prix *ALM Transatlantic Legal* — Équipe de l'année en litige transatlantique (2017)

Prix *ALM Global Legal* — Différend mondial de l'année : Litiges transnationaux (2017)